soute, un éloquent panégyrique du Pontife défunt.

## LA CONSTATATION des PRIX à la production et à la consommation

**Elle sera faite tous les dix jours dans chaque département**

Paris, 30 janvier. — Le « Journal Officiel » publiera mardi un décret, rendu sur la proposition du ministre de l'Agriculture et destiné à la constatation comparative des prix, à la production et à la consommation.

Le rapport qui précède ce décret expose qu'à l'heure actuelle la constatation officielle des cours est à peu près inexistante et que la connaissance des prix est à la base de toute réforme destinée à abaisser le coût de la vie.

Le décret qui suit le rapport prescrit que tous les dix jours, dans chaque département, le préfet constate les cours à la production des animaux et produits agricoles suivants: bœuf, vache, taureau, veau, mouton, agneau, prix du kilo, poids vif, en distinguant trois qualités; porc, prix du kilo poids vif en distinguant deux qualités; poules, vivants, canards, oies, lapins (prix du kilo), beurre, prix du kilo; œufs, prix de la douzaine; lait, le litre, prix payé par les ramasseurs.

La constatation des cours est faite dans les principaux marchés et foires du département fixés par le Préfet, par le vétérinaire départemental et par le vétérinaire chargé de l'inspection sanitaire du marché.

Le décret règle, dans son titre 2, la constatation des prix à la consommation. Le Préfet se renseignera par l'intermédiaire du vétérinaire départemental et des vétérinaires locaux chargés de l'inspection sanitaire des foires et marchés ou de tous autres techniciens qu'il croira devoir désigner.

Enfin, dans son titre 3, le décret règle la question de la centralisation au ministère de l'Agriculture des constatations comparatives ainsi faites par les Préfets et prescrit la publication périodique des renseignements ainsi obtenus.

## M. Vidal a inauguré la ligne Chamonix-Montroc

Chamonix, 30 janvier. — M. Vidal, sous-secrétaire d'Etat, a inauguré, ce matin, la ligne Chamonix Montroc. Une avalanche ayant obstrué la ligne, après le passage du train ministériel, M. Vidal a dû revenir à Chamonix, en traîneau.

M. Ferrand, président de la Fédération Française des Sports d'hiver, est mort subitement dans le train qui transportait le sous-secrétaire d'Etat et les autorités.

## PETITES NOUVELLES

— A Toulouse, l'Union des Anciens combattants des chemins de fer du Midi, réunie en Congrès, a pris un ordre du jour demandant l'assimilation des chemins de fer aux combattants des formations de l'Etat. L'ordre du jour demande également la réintégration des cheminots anciens combattants des classes 1916 à 1919 dans les avantages dont jouissent les camarades de « réserve ».

— L'assemblée générale annuelle de l'Association française pour la Société des Nations, à Paris, à l'Institut océanographique, sous la présidence de M. Léon Bourgeois, président du Sénat, après une allocution du président, M. Georges Scelle, député, et délégué de la France à l'Assemblée de la Société des Nations, a entendu le compte-rendu et le bilan des travaux de la Société des Nations (1921).

— Dans les élections municipales qui ont lieu dans les villes de Moscou ont donné les résultats suivants: 141 délégués sur 448 élus sont 426 communistes, 34 indépendants et 1 social démocrate menchevik.

— Le prince héritier de Roumanie, le prince Carol, le Prince et la princesse Elisabeth, sont partis pour Athènes.

— La Chambre des Députés a rejeté la demande de crédit de Washington à l'ambassadeur de France. M. Jonnart a répondu formellement, catégoriquement aux bruits selon lesquels il aurait l'intention de démissionner. Il a de même démenti les informations prétendant que le gouvernement français lui avait demandé de résigner son fonction.

— Le « Journal Officiel » publie un décret maintenant M. Herry, préfet honoraire, dans la mission temporaire sous le ministère de l'Instruction publique et les 17 préfets qui ont été mis en disponibilité par le décret du 22 juillet 1921.

— Les employés de la gare de St-Germain-au-Mont-d'Or ont arrêté la chaîne à trois malfaiteurs, qui avaient sabordé un train de marchandises et pillaient allègrement des wagons plombés. Les trois malfaiteurs ont fait un barrage à coups de feu et, malgré la courageuse intervention des employés, ils ont pu s'échapper dans la direction de Quincieux.

— M. William Frank, 86 ans, pasteur protestant, citoyen américain, été trouvé à demi-asphyxié par le gaz d'éclairage à son domicile, 46, rue Gutenberg, à Nancy. Son état est très grave. L'accident est dû à la négligence de la victime qui avait mal fermé le robinet du réchaud à gaz.

## La bande des « Pieds Nickelés »

**L'arrestation d'Anzin**

Aussitôt que fut connue l'identité d'Ernest Réaler, arrêté à Anzin, dans les conditions que nous avons relatées, et après que cet individu eut subi un interrogatoire de M. Chazal, juge d'instruction, une perquisition fut opérée dans la chambre qu'il occupait à Valenciennes, rue de Lille, 137.

L'opération fut fructueuse car on découvrit à côté de huit montres en simili or, et une certaine quantité de chaînes de montre, un revolver chargé.

Ces divers objets ont été déposés au greffe.

### POUR LES MARINIERS, VICTIMES DU CHOMAGE

Paris, 30 janvier. — La Commission sénatoriale des finances, a également approuvé un rapport de M. Milan, sur l'ouverture d'un crédit extraordinaire de 500.000 fr. au Ministre des travaux publics, pour secours aux mariniers, victimes du chômage.

## L'aide anglaise aux communes dévastées

Leamington, 30 janvier. — Le sollicitor général, parlant hier à Leamington, a proposé l'adoption du village français de Binche, sous les auspices de la Ligue Britannique de Secours aux Régions dévastées.

« Je sais, a-t-il dit, qu'en ce moment, les Français ne partagent pas les vues des Anglais, sur la question des sous-marins, mais, après tout, cette petite divergence de vues ne saurait irriter les Anglais. Un grand avenir s'ouvrira pour nos deux nations, si celles-ci savent se débarrasser de tout sentiment d'hostilité. »

L'orateur a dit en terminant: « Je ne me préoccupe pas des articles à sensation qui paraissent journellement dans la presse. La génération actuelle doit conserver, consolider et faire prospérer l'entente cordiale. »

## LES GRÈVES

### UNE GREVE DE TISSERANDS

**A Halluin**

Les deux cents tisserands de l'établissement de M. Lorthiois, fabricant, se sont mis en grève, lundi matin, concernant un différend d'intérieur.

**Les conditions de la reprise du travail dans les mines du Transvaal**

Johannesburg, 30 janvier. — La Chambre des mines fait savoir que la reprise du travail pourrait avoir lieu sur les bases suivantes:

1. Le rapport proportionnel entre le nombre d'Européens et d'indigènes pendant une période de deux ans serait de deux Européens pour deux indigènes; 2. Réduction de 50 % de l'indemnité de vie chère actuelle, les 50 % restant devant être abolis le 30 mai; 3. Les salaires ne seraient mis payés le 1er mai et le 15 décembre, fête nationale des Boers, qui sont jours de congé.

NOS BRAVES

## MÉDAILLE MILITAIRE

*NOUVEAU PROMU*

**ROUBAIX**

— **M. Jean Lefebvre**, ancien brancardier au 201e R.I., a fait l'objet de plusieurs citations pour sa belle conduite durant les opérations.

Le nouveau médaillé fait partie de l'Harmonie des Anciens Soldats Musiciens Français.

**DÉCORATION POSTHUME**

**ROUBAIX**

— **M. Alfred L'Hoest**, rue Duguesclin 37. Soldat au 9e chasseurs à pied, blessé mortellement à l'attaque à la Harazée, le 5 décembre 1914 décédé à l'ambulance de Sainte-Menehould. Croix de guerre avec étoile.

**TOURCOING**

— **M. Augustin Verfaille**, soldat au 43e R.I.: « Brave soldat, tombé au champ d'honneur le 12 septembre 1914, à Barches, en faisant vaillamment son devoir. Croix de guerre avec étoile de bronze. »

**MAROQ-EN-BARŒUL**

— **M. Honoré Laurent**, adjudant au 146e R.I., dont la famille habite rue du Lazaro, 3: « Brave sous-officier. Glorieusement tombé pour la France, le 5 janvier 1916, à Minaucourt (Marne). Croix de guerre avec étoile de bronze. »

**FACILE PRESTIGE**
Main méconnaissable, difforme,
Aux doigts rougis, gonflés, énormes,
En huit jours tu changes de peau !
C'est un miracle du CONGO!

## LAINES

### LES VENTES DE LONDRES

*(D'un correspondant particulier)*

Londres, 30 janvier 1922. — **Marché moins animé. Beaux mérinos et croisés, toutes qualités, maintenus; mérinos inférieurs, plus faciles. L'Angleterre restreint ses achats.**

# Chronique Locale

## ROUBAIX

**AUJOURD'HUI, MARDI 31 JANVIER:**

Aujourd'hui, sainte Marcelle; demain, saint Ignace.

31e jour de l'année.

Soleil: Lever à 7 h. 24; coucher, à 16 h. 46.

Lune: Nouvelle du 27. Premier quartier, le 4 février.

Caisse d'épargne: Séance de versements et de remboursements: de 9 h. à 10 h. 30.

### Une manifestation envers M. Robert Sonneville chevalier de la Légion d'honneur

A l'occasion de la récente nomination de M. Robert Sonneville au grade de chevalier

M. ROBERT SONNEVILLE

de la Légion d'honneur, la Chorale des Mutilés a eu dimanche dernier la délicate pensée de venir fêter le nouveau légionnaire à son domicile, 72, rue Descartes.

Sous l'habile direction de M. Louis Dewispelaere, son chef, la chorale exécuta d'une façon magistrale un chant tout de circonstance: « Gloire au héros », de Dupuis.

Aussitôt l'exécution, M. Delberghe, président de la section, prit la parole pour féliciter le nouveau chevalier et lui exprimer la joie de tous les membres de voir ainsi récompensé un des leurs.

Très ému, M. Robert Sonneville remercia vivement les choristes de la marque de sympathie dont il venait d'être l'objet; il les assura qu'il garderait un souvenir impérissable de cette belle manifestation et fit des vœux pour les plus grands succès de la société.

Le vin d'honneur fut ensuite offert à la brillante et glorieuse phalange et dans une réunion toute familiale, se firent entendre plusieurs membres de la section et en particulier MM. André Duvilliers, Gueldof et le baryton Notte.

Puis M. L. Dewispelaere, dans une charmante improvisation, rappelant les traditions d'autrefois, se dit très heureux d'être venu saluer le nouveau légionnaire qu'il est fier de pouvoir compter au nombre de ses amis.

Enfin, pour clôturer, M. A. Sonneville père remercia et félicita chefs et sociétaires et les assura de toute sa sympathie.

## « LE SPORT ET SES ORIGINES »

### UNE CAUSERIE DE M. LE DOCTEUR H. DIFFRE

Au cours d'une séance cinématographique organisée dans la salle du Central-Ciné-Théâtre, rue du Vieil-Abreuvoir, par le Comité d'action régionaliste, notre distingué collaborateur, M. le docteur H. Diffre, a fait une intéressante causerie sur « le sport et ses origines ».

Pareil sujet ne pouvait être traité avec plus de compétence que par M. le docteur H. Diffre qui, fervent adepte des sports, est devenu chez nous l'un des promoteurs de l'éducation physique.

Le Comité d'Action régionaliste, dit le conférencier, a cru intéressant, pour faire suite à la magnifique conférence de M. Davignon, de donner en une seconde séance, une place plus grande à ces manifestations de la vie extérieure qu'étaient et qui sont les jeux populaires.

A l'aurore des manifestations sportives, on trouve la « course aux flambeaux », course de relai durant laquelle les athlètes antiques, se transmettaient de mains en mains, une torche symbolisant l'idée sportive qui, suivant les temps, eut des alternatives de bonne et mauvaise fortune, pour toujours, néanmoins, éclairer la route des continuateurs des traditions.

Le sport ne doit viser qu'au développement harmonieux du corps. Il est un remède à notre mal, surtout après cette guerre qui, soit qu'on fut en campagne, soit qu'on fut en pays occupé, eut des conséquences fâcheuses pour notre santé. Aussi demandons à nos législateurs, dit M. le docteur Diffre, de voter la loi sur l'Education physique obligatoire, afin que nos enfants puissent un jour devenir des hommes au cœur viril et au corps résistant et ainsi être prêts à tout événement.

Les olympiades qui tirent leur nom de la Ville d'Olympie sur les bords du fleuve Alphée, réunissaient les Grecs tous les quatre ans. Elles avaient en même temps, un caractère religieux et commercial; elles étaient, en effet, les grands marchés du monde d'alors.

A cette époque, amis des lettres, artistes, philosophes comprenaient la nécessité de l'éducation physique et donnaient un triple enseignement intellectuel, moral et physique. Aussi 500 ans avant notre ère, cette éducation commençait à la 7e année, pour allier jusque l'âge adulte.

Malheureusement, l'émulation aidant, l'ambition créa la manie du record qui fut cause de la déchéance du sport auquel durant les premiers siècles du christianisme, on ne pensa même plus.

Peu à peu, la force reprend ses droits et, pour la recherche, chacun suivant son rang, entraînait des tournois ou bien encore s'exerça au tir à l'arc ou à l'arbalète.

Ce n'est qu'avec la Renaissance que l'éducation physique, qui, en Rabelais et Montaigne avait des maîtres, connut un renouveau de vitalité annihilé sous Louis XIV.

Au début du 19e siècle, deux étrangers, Sahn un Allemand, et Ling, un Suédois furent les grands promoteurs de l'idée sportive. Ils ne furent guère suivis en France, où, d'ailleurs, on critiqua vivement la méthode du dernier, la gymnastique suédoise. Ce n'est que bien plus tard, que le général Deaney introduisait à Joinville, la gymnastique officielle, dont deux étrangers encore, amis de la France, avaient posé ses bases. C'étaient Amoros et Clias.

En terminant, M. le docteur Diffre met en garde son auditoire contre l'enthousiasme de certains à la pratique irraisonnée des sports qui, loin d'être utile au corps, lui nuit au contraire. La santé, bien imprescriptible, mérite qu'on fasse tout pour la conserver ou pour l'améliorer ou encore pour l'acquérir. Elle est la valeur individuelle de nos enfants et constitue la puissance de la Patrie.

« Jeunes gens, dit M. le docteur Diffre, soyez virils, soyez sûrs de votre volonté, soyez capables d'oser de grandes choses et vous serez aptes à les accomplir. »

Cette causerie à laquelle l'auditoire avait pris un grand intérêt valut à son auteur une salve d'applaudissements.

C'est par la projection sur l'écran des jeux olympiques d'Anvers, que se termina cette très agréable et très instructive soirée.

## Le retour de neuf corps de soldats morts pour la Patrie

Hier, sont arrivés en gare de Roubaix, neuf corps de soldats dont les familles avaient sollicité le retour des cimetières du front en vue de leur réinhumation définitive dans le terrain spécial du cimetière de notre ville.

La reconnaissance des corps a été faite par M. Henri Thérin, adjoint au maire, représentant l'Administration municipale, accompagné de M. Richard, commissaire de police du 1er arrondissement.

Les corps ont été transportés ensuite au dépositoire de la rue Isabeau-de-Roubaix, par les soins de la Compagnie des sapeurs-pompiers de notre ville.

Ces corps sont ceux de MM.:

Désiré-Edmond Broquet, soldat, 201e R.I.;
Oscar-Ch. Burghgraeve, soldat, 167e R.I.;
Louis-Ch.-Emile Decock, soldat, 63e R.I.;
Edmond-Edouard Delreux, soldat, 338e R.I.;
Henri-Nicolas Deroubaix, soldat, 49e B.C.P.
Armand-Olivier Doby, soldat, 6e ch. à ch.;
Victor-Joseph Ducatillon, caporal, 162e R.I.
Carlos Hoornaert, soldat, 1er corps;
Alfred-Joseph Lhoest, soldat, 9e B.C.P.

### LA CEREMONIE DU « SOUVENIR FRANÇAIS »

Le « Souvenir Français » organise, pour mercredi 1er février, à 1 h. 30, en l'Eglise Notre-Dame, les funérailles solennelles des militaires ramenés des cimetières du front dont les noms suivent:

**Victorien Ducatillon**, caporal, 162e d'inf., méd. milit., cr. de guerre, rue d'Alger, 8;
**Henri Deroubaix**, soldat, 49e bat. chass. à pied, cr. de guerre, rue Pierre-de-Roubaix, impasse Saint-Paul, 5;
**Carlos Hoornaert**, soldat, 1er d'inf., méd. milit., croix de guerre, rue de Bouvines, 151;
**Edmond Delreux**, soldat, 338e d'inf., méd. milit., croix de guerre, rue du Tilleul, 176, cour Lefebvre-Lhondt, 11;
**Désiré Broquet**, soldat, 1er d'inf., méd. milit., croix de guerre, rue d'Arcole, 9, cour Voreux;
**Charles Doby**, soldat, de chasseurs, méd. milit., croix de guerre, rue J.-B.B Glorieux, cour Saint-Martin, 10;
**Alfred L'Hoest**, soldat, 9e bat. chass. à pied, méd. mil., cr. de guerre, rue Duguesclin, 37;
**Oscar Brughgraeve**, soldat, 167e d'inf., rue d'Alma, 224, cour Decock, 13.

Les familles sont priées de se trouver au Dépositoire à 1 h. 15.

Les Sociétés patriotiques et militaires habituellement convoquées, sont priées d'envoyer des délégations avec leur drapeau.

### UNE CONFÉRENCE SUR LE MAROC

**par M. René Wibaux**

**à la Société de Géographie**

Les membres de la Société auront la bonne fortune d'entendre, le samedi 4 février à 20 h. 30, dans le salle du Central-Cinéma, rue du Vieil-Abreuvoir, 33 bis, M. René Wibaux, membre du Comité de la Société président de l'Alliance Française, lequel mènera son auditoire « En auto à travers le Maroc ».

M. Wibaux, au cours d'un voyage effectué par lui l'an dernier dans cette région, a pris sur le vif des scènes très pittoresques de la vie des indigènes; il a aussi vu des édifices très intéressants au point de vue architectural. Ce qui rehaussera le charme de son récit et de ses descriptions, c'est qu'il les agrémentera de projections autochromes prises par lui-même; ce sera donc de l'inédit.

Les personnes qui appartiennent au groupement de l'Alliance Française sont également invitées à cette conférence. Elles pourront comme les sociétaires disposer des fauteuils qui leur sont réservés.

## ARRESTATION D'UN ÉVADÉ DU BAGNE

**Le flair d'un agent le fait découvrir dans un ivrogne récalcitrant**

La police de Roubaix vient de mettre la main sur un dangereux repris de justice, évadé du bagne de la Guyane où il avait été incarcéré on ne sait encore exactement pour quel motif. Il a été arrêté et reconnu dans les circonstances suivantes:

**L'IVRESSE MAUVAISE CONSEILLÈRE**

Dimanche après-midi, MM. Charles Boursier, 35 ans, maçon, demeurant à Tainlogies; Henri Dernoncourt, 32 ans, plafonneur, rue Sainte-Elisabeth, 46, et Joseph Ledoux, 49 ans, plafonneur, rue Saint-Jean, 152, étaient occupés à restaurer l'habitation portant le numéro 34 de la rue Saint-André qu'un de leurs beaux-frères avait achetée. Vinrent à passer trois individus, pris de boissons; les ivrognes s'en prirent aux travailleurs et après leur avoir dit: « On ne travaille pas le dimanche », en vinrent aux injures et voulurent même renverser une échelle appuyée sur la façade.

Sur ces entrefaites, les agents de police Boulet, Glorieux et Friès, arrivèrent; à leur vue, les ivrognes s'enfuirent. Mis au courant par les trois ouvriers qui, d'ailleurs, avaient déjà reçu des coups de la part des ivrognes, les agents se mirent à leur poursuite. L'un d'eux put être rejoint et conduit au poste central. Était-ce l'ivresse ou bien une tactique de sa part? Il ne voulut pas décliner son état-civil.

**AU COMMISSARIAT**

Ne pouvant rien en retirer, M. le sous-inspecteur Clarisse fit mener l'individu au commissariat du 3e arrondissement où les agents le mirent au « violon ». Pris d'une rage subite, le forcené se jeta à la gorge de l'agent Rousseau qu'il aurait étranglé sans l'intervention immédiate des camarades de ce dernier.

Après une nuit de repos, M. Auzéau, commissaire de police, le fit comparaître devant lui. Il se heurta au mutisme le plus complet. Pressé de questions, l'ivrogne finit par avouer s'appeler Achille Thérin. Comme ce nom était celui d'un homme décédé depuis plusieurs années, M. Auzéau renouvela ses questions qu'il fit de plus en plus pressantes. Rien n'y fit.

A bout d'arguments, M. le commissaire fit déshabiller son homme dont tout le corps était recouvert de tatouages les plus variés. A cette vue, un agent du poste, M. Vandendriesche s'écria: « Mais je le connais! C'est Charles Thérin, évadé du bagne que je recherche depuis longtemps. »

A cette révélation, l'inculpé changea de ligne de conduite et avoua être bien Charles Thérin. Néanmoins, il essaya de tourner de multiples ruses, prétendant avoir été condamné par le Conseil de guerre de Constantine à cinq ans de travaux publics. Il en avait été, disait-il, libéré en 1917, après un séjour dans le Sud-Algérien. Il déclara quelque temps plus tard avoir été condamné aux travaux forcés, en 1911.

Des recherches sur les registres de notes de la Préfecture permirent à M. Auzéau d'établir que le 31 janvier 1920, Charles Thérin se trouvait encore à la Guyane.

Le magistrat n'a pu savoir jusqu'à présent pour quel motif l'échappé du bagne avait été condamné à cette peine, ce dernier ne voulant rien dire. Il sera conduit à Lille pour être mis à la disposition du Parquet.

Quant à ses deux compagnons, la police de sûreté est sur leur trace.

Qu'il nous soit permis de féliciter bien sincèrement l'agent Vandendriesche qui a fait preuve en cette circonstance de beaucoup de flair et d'intelligence.

NOS BONS FRANÇAIS DU NORD PENDANT L'OCCUPATION. — M. Charles-Louis Vanessche, demeurant à Roubaix, 470, rue de Lannoy, vient d'obtenir la croix de guerre avec étoile d'argent. Cette distinction est accompagnée de la citation suivante:

Demeuré à Roubaix envahie a rendu de grands services au pays, aux Alliés de décembre 1914 à avril 1917. A été condamné à 10 ans de travaux forcés, puis à la peine de mort, peines ensuite commuées en 15 ans de travaux forcés. A subi 19 mois de captivité.

Alors qu'il était occupé comme cocher de l'ambulance des Hospices, M. Vanessche coopérait au service d'espionnage des armées alliés jusqu'au 10 avril 1917 jour où il fut dénoncé et pris par les policiers allemands.

Dès ce moment, les Boches voulurent le faire parler et lui firent subir les plus cruelles tortures. Conduit à Gand, il fut jeté dans une prison infecte où on le laissa trois jours sans manger. Au cours des divers interrogatoires qu'il subit, il fut frappé à coups de bâtons sur la tête et tomba évanoui; ces coups ont du rester entraîné la perte de l'œil droit.

Le 3 juillet, il passait devant un conseil de

# DERNIÈRE HEURE

## LES PAYEMENTS DE L'ALLEMAGNE

### *Un contrôle du budget du Reich*

Paris, 30 janvier. — La Commission des Réparations a transmis, ce soir, aux gouvernements alliés, la réponse de l'Allemagne. Cette communication est accompagnée d'une lettre d'envoi dans laquelle elle demande à ces gouvernements s'ils veulent se saisir de l'affaire, ou s'ils veulent l'en saisir.

D'après le texte du traité de Versailles, la Commission des réparations se fut trouvée automatiquement saisie. Mais ce texte a été remanié comme on sait, au cours de l'année dernière, et les gouvernements se sont décerné le droit d'évoquer l'affaire devant eux. Les puissances alliées vont conférer d'abord entre elles.

M. Poincaré proposera, croyons-nous, de saisir de l'affaire la Commission des réparations et de lui demander un statut qui règle pour l'avenir les paiements par l'Allemagne, car ce qui est différé n'est pas remis, et qui assure aussi un contrôle sérieux de ses finances. C'est sur ce point qu'une divergence apparaîtra fort probablement entre les gouvernements alliés, notamment entre la France et l'Angleterre.

La France, représentée par M. Poincaré, estime qu'un contrôle du budget du Reich peut seul enrayer le déficit et assurer les paiements futurs des Alliés. Il faut, à son avis, que ce contrôle soit efficace, dut l'autonomie du Reich en recevoir quelques atteintes.

L'Angleterre n'est rien moins que disposée à s'engager dans cette voie. La souveraineté de l'Allemagne lui paraît intangible. Son représentant à la Commission des réparations, Sir John Bradburry, inclinerait tout au plus à admettre un contrôle très discret, sous la présidence d'une personnalité financière appartenant à une puissance neutre.

Le problème va donc nécessiter de longues et laborieuses négociations.

## La main-d'œuvre allemande dans les Régions dévastées

**Les syndicats confédérés du Bâtiment pour son emploi**

Paris, 30 janvier. — Une conférence des syndicats confédérés du bâtiment s'est tenue, rue Lafayette.

Examinant la situation faite aux travailleurs du bâtiment et aux populations des régions dévastées, la conférence a décidé de poursuivre, avec la C.G.T. réformiste, la campagne de propagande entreprise pour parvenir à une large pratique des réparations en nature, et pour mener à bonne fin les négociations en cours avec les organisations ouvrières allemandes pour la participation des travailleurs allemands dans la remise en état des régions dévastées.

## Un avion militaire s'écrase

Versailles, 30 janvier. — Un avion, piloté par l'adjudant Porcher, du centre de Villacoublay, est venu se briser sur une maison à Velizy, cet après-midi. L'adjudant aviateur a été tué.

## LA CONFÉRENCE DE GÊNES

### CE QUE DIT M. PAUL HYMANS

Bruxelles, 30 janvier. — M. Paul Hymans, chef du parti libéral, premier délégué belge à la Conférence de Versailles, écrit que dans une grande assemblée comme celle de Gênes, sur laquelle agiront tous les artifices de l'éloquence, des courants se dessineront qui pourraient entraîner les Alliés dans des directions opposées, s'ils ne prennent soin d'abord de se lier solidement les uns aux autres.

Il est donc souhaitable que les Alliés, dans le court délai qui nous sépare de la Conférence de Gênes, arrêtent ensemble une ligne d'action commune. Ce n'est qu'après une préparation réfléchie, dans un esprit de loyale et sincère amitié, qu'ils pourront aborder devant l'Europe, la discussion des graves problèmes inscrits à l'ordre du jour.

**LA CONFERENCE DE GENES SERA, SANS DOUTE, AJOURNÉE**

Paris, 330 janvier. — On s'attend, dans les milieux diplomatiques, à un ajournement de la Conférence de Gênes.

Le gouvernement italien allègue des difficultés imprévues que fait naître l'installation matérielle d'un aussi grand nombre de délégués. Le gouvernement britannique verrait, lui aussi, sans déplaisir, un ajournement qui permettrait une préparation plus complète de la Conférence. Le gouvernement français, de son côté, préfère résoudre d'abord les importantes questions au sujet desquelles il confère avec les Alliés: questions d'Orient, de Tanger, payements de l'Allemagne, etc.

LES AFFAIRES D'ORIENT

## L'AJOURNEMENT DE LA RÉUNION DES MINISTRES ALLIÉS

Paris, 30 janvier. — Il est exact que les gouvernements anglais et italien ont demandé l'ajournement de la conversation qui devait avoir lieu à Paris le 1er février entre les trois ministres des Affaires étrangères, sur les affaires d'Orient.

M. Poincaré ne voit aucun inconvénient à ce renvoi bien au contraire. Quelques jours de plus permettront sans doute à Lord Curzon de formuler des observations auxquelles le gouvernement français aura probablement le temps de répondre de telle sorte que les trois ministres, lorsqu'enfin ils se réuniront, ont quelque chance de se trouver en face d'un projet mûri. Une conversation « au débotté » eut exigé au moins trois jours pour aboutir, car il ne s'agit de rien moins que de remanier le traité de Sèvres. Avec les dispositions prises, on peut espérer aboutir en beaucoup moins de temps.

L'ambassadeur d'Angleterre a d'abord informé M. Poincaré que lord Curzon désirait étudier attentivement la réponse faite par le président du Conseil français aux propositions anglaises qui avaient été formulées à Cannes pour el règlement de la question d'Orient. Ce projet britannique comportait un remaniement du traité de Sèvres et proposait un nouveau tracé de frontières entre la Grèce et la Turquie. Les observations présentées sur ce sujet par M. Poincaré constituent un véritable contre-projet divisé en trois parties principales: 1° Smyrne, 2° la Thrace, 3° les détroits. Lord Curzon a demandé du temps pour examiner à fond ce contre-projet. Il a ajouté qu'en raison des séances du Parlement britannique, il ne pourrait être libre qu'après le 9 février.

De son côté, le comte Bonin Longare a communiqué à M. Poincaré une lettre qu'il avait reçue du marquis Della Torretta et dans laquelle le ministre des Affaires étrangères d'Italie demandait, lui aussi, un ajournement. M. Della Torretta dit qu'il a reçu avec un certain retard la communication du gouvernement français et qu'il a besoin d'un délai pour l'étudier avec l'attention qu'elle mérite. C'est pour ce motif qu'il s'associe à la demande d'ajournement présentée par lord Curzon. Les gouvernements anglais et italien se sont donc entendus pour exprimer le même désir.

## LA MORT DU PAPE

### UN INCIDENT DIPLOMATIQUE

Constantinople, 30 janvier. — D'après l'Agence Reuter de Londres, la célébration d'un service de « Requiem » à la mémoire de Benoit XV, aurait donné lieu à un incident diplomatique.

Se basant sur le droit français de la protection des catholiques dans le Levant, le bureau du haut commissariat de France avait lancé les invitations. Or, les hauts commissaires britannique et italien, s'appuyant, disent-ils, sur la conférence de San-Remo, ont refusé de se rendre à l'invitation des Français. D'après eux, la conférence de San-Remo aurait aboli la primauté française sur les catholiques en Extrême-Orient.

Aussi, de par ordre de ces étranges alliés, aucun représentant anglais ou italien n'assista à la messe célébrée à la mémoire du grand Pape de la paix, qui a sa statue à Constantinople.

## AVANT LE CONCLAVE

### LE CARDINAL VAN ROSSUM ET LES CATHOLIQUES ANGLO-SAXONS

Londres, 30 janvier. — D'après « Il Mondo », les milieux catholiques anglo-saxons manifestent une active propagande en faveur de l'élévation au Souverain Pontificat du cardinal hollandais Van Rossum, Rédemptoriste, préfet de la Propagande.

### DEPART DU CARDINAL ANDRIEU

Bordeaux, 30 janvier. — Le cardinal Andrieu a quitté Bordeaux, pour Rome, afin de participer au conclave.

### L'EVEQUE ARGENTIN ANDRED EN ROUTE POUR LE CONCLAVE

Madrid, 30 janvier. — L'évêque argentin Andred est arrivé à Madrid, d'où il repartira aujourd'hui ou mardi, pour Rome.

### LES SERVICES FUNÈBRES

**A Bordeaux**

Bordeaux, 30 janvier. — Ce matin a eu lieu, à la cathédrale St-André, un service funèbre en l'honneur de Benoit XV. En l'absence du cardinal Andrieu, parti dimanche soir, pour Rome, c'est Mgr Adam qui présidait la cérémonie, en présence d'un nombreux public.

**A Alger**

Alger, 30 janvier. — A la cathédrale, Mgr Laynaud, archevêque d'Alger, a célébre un service de « Requiem » à la mémoire de Benoit XV. On remarquait le maréchal Franchet d'Esperey, le général Daumier, commandant le 19e corps d'armée.

## Les travaillistes anglais contre tout pacte militaire entre nations

Manchester, 30 janvier. — M. Arthur Henderson, un des chefs du parti travailliste britannique, dans un discours prononcé cet après-midi, a fait allusion à la question du pacte anglo-français.

Il a déclaré que le parti travailliste ne peut consentir à un pacte d'alliance militaire, parce que la France et la Grande-Bretagne sont membres de la Société des Nations et que les alliances militaires sont fondamentalement incompatibles avec l'idée de la dite société.

## *Dernières Nouvelles Sportives*

CYCLISME

### La course des 6 jours de Bruxelles

**LE DÉBUT**

Bruxelles, 30 janvier. — La septième course des Six Jours de Bruxelles a commencé ce soir, en présence d'un très nombreux public. A 7 h. 45, les équipes défilent aux sons d'hymnes nationaux chaleureusement applaudis par la foule.

Maurice Brocco-Georges Sérès (Français);
Marcel Dupuy-Marcel Godivier (Français);
Charles De Ruyter-Piet Van Rompen (Belge-Holl.);
Marcel Buysse-Jules Van Hevel (Belges);
Marcel Berthet-Emile Aerts (Français-Belge);
Pierre Van de Velde-Henri Van Leerberghe (Belg.);
Odile Defraye-Achille De Pauw (Belges);
Robby Walthour-Ken Ross (Américain-Australien);
Ali Neffati-Léon Georges (Français);
Aloïs De Grave-Charles Juseret (Belges);
Théo Wynsdau-Henry Wynsdau (Belges);
Hubert Pagnout-Charles Haldon (Belges);
Pierre Rielens-Louis Eyckmans (Belges);
Jules Dossche-Victor Standaert (Belges);
Maurice De Wolf-Henri Stockellynck (Belges);
Louis Verbraecke-Louis Budts (Belges);
Henri Duray-Joseph Verberckt (Belges).

A 20 heures précises, M. Foucart, bourgmestre de Schaerbeek, donne le coup de pistolet de départ aux équipiers suivants: Sérès, Dupuy, Van Kempen, Aerts, Léon Georget, Walthour, Van Hevel, Vandevelde, Defraye, Standaert, Juseret, Théo Wynsdau, Rielens, Haldon, Stockelynck, Verbraecke, Verberckt.

Le peloton part à toute allure, conduit par Dupuy.

A 9 heures, commencent les classements. Il y a dix classements: 6 points au 1er, 4 au 2e; 2 au 3e; 1 au 4e. Au cours de ces dix classements, plusieurs chasses se produisent.

Après les sprints, le classement s'établit comme suit:

1. De Wolff-Stockelynck, 20 points; 2. Budts-Verbraecke, 13 points; 3. Dossche-Standard, 12 points; 4. Duray-Verberckt, 10 points; 5. Neffati-Georget, 4 points; 6. Defraye-Depaw, 2 points.

**A 11 heures du soir, la prime de 60 francs a été gagnée par Degraeve. En 3 heures, 116 kil. 215 mètres ont été couverts.**

ESCRIME

## LE GRAND MATCH Lucien Gaudin-Aldo Nadi

### VICTOIRE DE GAUDIN

Paris, 30 janvier. — Ce soir a eu lieu, au Cirque de Paris ce grand match, tant attendu par les amateurs de fines lames et disputé au cours de la grande séance organisée par la Fédération nationale d'escrime.

Il mettait en présence le chevalier Aldo Nadi, professeur et champion italien, et M. Lucien Gaudin, l'incomparable escrimeur amateur français.

On se rappelle qu'au cours des Jeux Olympiques à Anvers, en juillet 1920, Aldo Nadi battit dans une éliminatoire Gaudin, qu'handicapait sérieusement une blessure au pied.

L'occasion fut offerte à Gaudin de prendre sa revanche par suite du défi que voulut bien lui lancer son heureux vainqueur et un procès-verbal fut établi fixant les conditions du match qui devait se disputer en 20 touches en deux reprises et ainsi se terminèrent les discussions des milieux de l'escrime et les polémiques diverses qui firent naître l'idée de ce match-revanche.

Le Comité d'honneur de la rencontre comprend: MM. le maréchal Foch, Paul Léon, Jean Richepin, Robert de Flers, Albert Besnard, Barthélemé, Henri Rabaud et Mme Julia Bartet.

Un programme artistique était offert au public par d'éléments artistes de l'Union des Arts, contenant l'historique du match; ce programme était vendu au bénéfice du laboratoire de l'illustre savant Edouard Branly.

La réunion commença à 21 heures, présidée par M. Maginot, ministre de la Guerre. La musique de la Garde républicaine attaque la « Marseillaise » puis joue l'Hymne italien. Et la fête commence.

C'est d'abord le salut de l'Académie d'Armes, présenté par les maîtres J.-N. Sel et Norbert Tilloy, de l'Automobile-Club de France. On applaudit ensuite dans un assaut de sabre, le capitaine Hubert Van Blibenburgh d'Utrecht et l'anglais Seligmann.

Voici un passionnant match à l'épée de combat crânement disputé entre M. Paul Anspach, capitaine des équipes belges, et le docteur Jacquet champion suisse.

Ce match est suivi d'un second combat, toujours à l'épée, entre M. Roger Ducret, champion d'épée de 1914, et M. Charles Lafontan, champion d'épée de 1921.

Voici les résultats techniques des matches à l'épée de combat:

M. Paul Anspach victorieux du docteur Jacquet par 10 touches à 6.

M. Paul Ducret l'emporta sur M. Charles Lafontan par 10 touches à 9.

La seconde partie du programme est un vrai régal musical: Marches historiques de l'armée française par la musique de la Garde républicaine, sous la direction de M. G. Ballay; la Chanson des Deux Epées (Henri de Bornier); M. Albert Lambert, de la Comédie Française; Salut à l'Epée, de Robert de Flers de l'Académie française; Mme Jeanne Delvair, de la Comédie Française; un poème de Jean Richepin (Mlle Madeleine Roch, de la Comédie Française); Marche des Grenadiers (18e siècle).

Voici la troisième partie du programme:

**LE MATCH AU FLEURET DES MAITRES NADI ET GAUDIN**

**Les deux adversaires sont tous deux culottés** de noir, avec bas noirs et escarpins. Le fleuret dont les touches ne sont valables que sur certaines parties bien délimitées du buste, n'exige que la veste blanche. Lucien Gaudin porte un masque blanc et Aldo Nadi un masque noir.

Gaudin mène par 3 à 1, puis par 4 à 2, par 6 à 2, par 7 à 4, par 8 à 6, et par 10 à 6